



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017. P.16

Flash new

CAN 2017 : le Burkina se qualifie à la 99e mn face au Botswana.

L'information des campus et des centres de recherche pour le monde, L'information du monde pour les campus et les centres de recherche



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°138 du lundi 05 septembre 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- **Jobs Campus.** P.12
- **Activités du gouvernement.** P.7

Université

Campus Genève :

**« Je tiens mon élan intellectuel du Séminaire, mon endurance de mon passage à l'Université de Ouagadougou, et la grandeur de mes ambitions de mon aventure à Genève »
(Samson Dabiré, doctorant) P.2**



Samson Dabiré en séance de plaidoirie pendant à l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg, en France.



La suite de la page 1.

Si vous ne pouvez retenir ce visage, eh bien retenez bien ce nom. Il s'agit de Samson Dabiré, ce doctorant burkinabè à l'Université de Genève et qui fait la fierté de tout un pays. Comme le dit si bien Pierre Corneille, « aux hommes bien nés, la valeur n'attend point le nombre d'années ». A ce titre, Samson Dabiré, alias Koro Sam, vient de graver, en juillet 2016, son nom dans le Palmarès du prestigieux Institut international des droits de l'homme de Strasbourg en tant que 1^{er} sur les 200 candidats environ au diplôme de droit international et de droit comparé des droits de l'homme. Il devient le troisième burkinabè à décrocher ce diplôme après M. Séni Ouédraogo (actuellement Professeur et directeur de l'ENAM) et M. Hébié Mamadou (actuellement enseignant à l'Université de Leiden). Il est désormais un "maîtrisard" du système onusien et des systèmes régionaux des droits de l'homme. Cette excellence, il avoue l'avoir obtenue de son récent défunt père et de son passage au Petit séminaire saint Tarsicius de Diébougou. De passage à Ouagadougou, c'est un homme plein de détermination que nous avons rencontré.

SCI : Pouvez-vous vous présenter ?

S.D : Je suis DABIRE Samson Mwin Sôg Mè, doctorant en droit et assistant d'enseignements et de recherches au département de droit public de l'Université de Genève (Suisse).

SCI : Qu'est-ce qui vous a inspiré à jeter votre dévolu sur le droit dès votre arrivée à l'Université de Ouagadougou après votre bac que vous avez décroché avec la mention très bien ?

S.D : Une rectification, j'ai ardemment



Samson Dabiré promet de revenir servir son pays le Burkina Faso.

cherché la mention très bien au bac, mais malheureusement je suis passé juste à côté. J'ai eu la mention bien avec deux premiers prix (en Français et en Histoire) aux Olympiades nationales.

Pour mon option du droit, je dois avouer que c'est plutôt par une sorte de simple conformisme social ou

de grégairisme qu'un choix délibéré préalablement mûri. Je suis allé en droit parce que j'ai trouvé des « grands frères » du Petit Séminaire Saint Tarsicius (où j'ai fait tout mon cycle post-primaire) qui étaient en faculté de droit et qui m'ont convaincu que le droit était une bonne option, qui ouvre de très grandes opportunités. Quand

La suite à la page 3.



Université

la suite de la page 2

je préparais mon bac, j'ambitionnais plutôt faire des études de lettres modernes ou de philosophie. Mais je me suis laissé convaincre à la dernière minute que le droit était la filière à embrasser. Dans tous les cas pour moi, l'essentiel a toujours été d'exceller dans tout ce qu'on fait. Je me souviens, après le BEPC, j'avais hésité entre la série littéraire et la série scientifique, pour finalement me rabattre sur la série A4 parce que c'est ce que le Séminaire offrait (tout autre choix m'aurait contraint à quitter l'internat). Pour moi, l'option a souvent importé peu ; l'impératif, c'est l'excellence.

Candidature pour une bourse au CIOSPB sans suite

SCI : *En 2012, vous vous retrouvez à Genève pour poursuivre vos études en droit international ? Comment vous en êtes-vous arrivés là ?*

S.D : Mon aventure à Genève est née d'une rencontre avec un « grand frère » SOMDA Magloire qui est actuellement doctorant à Paris II Sorbonne (et à qui je dis grand merci pour tout ce qu'il a fait et fait pour moi). Il était de passage à Ouagadougou quand je finissais ma licence ; on a eu des échanges très fructueux ; il a été séduit par mes performances académiques à l'Université de Ouaga II et m'a rassuré qu'aucune université européenne ne refuserait une demande de candidature venant de moi. De retour à Paris, il m'a demandé de candidater pour un master à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) de

Genève et pour un second Master d'études avancées à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains de Genève. Ce que j'ai fait, mais sans trop grande conviction parce que je n'avais que la licence et les programmes étaient en anglais. A ma grande surprise j'ai eu l'admission pour les deux universités sous réserve de faire la preuve de mon niveau suffisant en anglais par le TOEFL.

Ce que j'ai fait. J'ai alors fait acte de candidature pour une bourse au CIOSPB, demande qui n'a malheureusement jamais eu de suite (comme les deux autres demandes que je ferai ultérieurement pour financer mes recherches de doctorat). Heureusement que l'Académie de droit humanitaire et de droits humains m'a accordé entre temps une bourse (financée par la Fondation suisse Wisdorf, que je remercie au passage).

C'est ainsi que je me suis retrouvé à Genève pour un LLM en droit humanitaire et en droits de l'homme que j'ai très bien réussi (comme tout bon étudiant burkinabè à l'extérieur d'ailleurs) avec même le prix de meilleur mémoire de l'année.

« Les débuts à Genève n'ont pas été faciles »

SCI : *Vous vous retrouvez dans un pays loin des vôtres et qui n'a pas forcément la même culture que la vôtre. Parlez-nous un peu des difficultés que vous avez rencontrées au cours de ce parcours (non encore achevé) à l'Université de Genève.*

S.D : Les débuts de l'aventure à Genève n'ont pas été faciles. Pour des questions de visa, j'ai rejoint le programme de master avec un mois de retard. Il fallait donc rattraper le retard, sans oublier que le programme était en anglais pour un étudiant venant d'un système purement francophone.

A cela, il faut ajouter le climat qui n'est pas clément pour un sahélien, le dépaysement et après quelques moments, la nostalgie de la famille, des amis. Mais avec un peu de courage et assez de détermination, j'ai pu surmonter les différentes épreuves et l'année a été couronnée de succès. Après le Master, j'ai été admis en octobre 2013 pour une thèse de doctorat que je faisais parallèlement avec un certificat en droit transnational. La grande difficulté était maintenant d'ordre financier, puisque ma bourse de 2012 n'était que d'une année, juste pour le master.

Il fallait maintenant conjuguer labeur académique et petits boulots pour financer les études et tenir le coût de la vie à Genève (qui est des plus chers au monde). Avec assez de détermination, tout s'est bien passé jusqu'à ce que je sois recruté assistant au département de droit public de l'Université de Genève.

SCI : *Vous venez de décrocher, en tant que major, au mois de juillet le diplôme de droit international et de droit comparé des droits de l'homme. Pouvez-vous nous en dire un peu davantage ?*

S.D : L'Institut international des

La suite à la page 4.



La suite de la page 3.

droits de l'homme de Strasbourg décerne sélectivement chaque année un diplôme de droit international et de droit comparé des droits de l'homme aux candidats qui auront réussi les différentes étapes de l'examen qu'il organise (le diplôme a été créé en 1971 et n'a été décerné à ce jour qu'à 211 candidats représentant 67 pays).

Il s'agit de ces types de diplômes que certaines prestigieuses Universités ou Académies de renom décernent dans des branches spécifiques du droit à des candidats qui auront fait la preuve de connaissances très approfondies dans le domaine (on a par exemple, le diplôme de droit constitutionnel de l'Académie internationale de droit constitutionnel de Tunis, le diplôme de droits de l'homme du European University Institute de Florence ou le diplôme de droit international de l'Académie de droit international de la Haye, etc.).

Le diplôme de l'Institut de Strasbourg, dont j'ai été cette année l'un des lauréats, évalue les connaissances des candidats en droit international et leur maîtrise des systèmes régionaux et universel des droits de l'homme. L'évaluation se fait en plusieurs étapes. Il y a d'abord une présélection sur dossier, puisque ne peuvent prendre part aux épreuves écrites que les candidats qui ont au moins un niveau de Master ou un niveau jugé équivalent. Cette année 49 candidats – de diverses origines – ont été présélectionnés. Ensuite il y a une phase écrite, précisément une dissertation de 5h, à l'issue de laquelle

les candidats ayant obtenu la note d'au moins 12/20 sont sélectionnés pour la suite de la compétition. Des 49 candidats au départ, 5 ont cette année été jugés aptes à poursuivre la compétition après la phase écrite. Puis vient une phase de plaidoirie orale : chaque candidat tire au sort un cas pratique qu'il doit plaider, après 24h de préparation, devant un organe faisant office de juridiction régionale de droits de l'homme. Moi, j'ai plaidé devant la Cour européenne des droits de l'homme.

A l'issue de cette phase, 3 sur les 5 candidats ont été sélectionnés pour la dernière phase finale, qui est le « grand oral ». Le grand oral consiste en un exposé-discussion que chaque candidat présente devant un jury sur un sujet qu'il aura tiré au sort et qu'il aura préalablement préparé en 2h sans aucun document. C'est à l'issue de cette phase finale que le jury a estimé que les trois candidats méritaient le diplôme. J'ai donc été reçu 1^{er} suivi de deux dames de l'Île française de la Réunion.

Sans fausse modestie, il s'agit d'un prestigieux diplôme qui sanctionne la maîtrise que j'ai du système onusien et des systèmes régionaux (africain, européen, interaméricain et arabe) des droits de l'homme et qui boostera sans nul doute ma future carrière académique ou de praticien du droit. C'est la troisième fois que le Burkina Faso inscrit son nom dans le Palmarès de l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg (il l'avait fait en 2007 avec Sèni Ouédraogo

(actuellement Professeur et directeur de l'ENAM, puis en 2009 avec Hébié Mamadou (actuellement enseignant à l'Université de Leiden et cette année avec votre fidèle serviteur).

« Je dois une très grande part de mon élan intellectuel et de ma personnalité à mon passage dans cet établissement »

SCI : *Avez-vous souvenance de votre passage au petit séminaire Saint Tarsicius où vous étiez censé mûrir votre vocation pour devenir prêtre un jour ?*

S.D : J'ai très bonne souvenance du Petit Séminaire Saint Tarsicius où j'ai fait tout mon cursus secondaire, de la 6^{ème} à la Terminale. Je dois une très grande part de mon élan intellectuel et de ma personnalité à mon passage dans cet établissement. Le Séminaire m'a beaucoup donné et je suis très reconnaissant aux professeurs et à tous ceux que j'ai rencontrés pendant ces sept ans dans ce lieu saint. J'y étais allé initialement parce que je me sentais appelé pour la vie sacerdotale.

Effectivement j'ai été appelé mais – malheureusement – je n'ai pas été élu ou du moins j'ai découvert que ma vocation était peut-être ailleurs que dans la vie consacrée (le Séminaire est avant un lieu de discernement de vocations). J'ai donc préféré, après mon baccalauréat, continuer à l'Université plutôt qu'au Grand Séminaire. Mais je garde un très bon souvenir de Saint Tarsicius, des liens forts avec mes professeurs, et une amitié de fer avec mes promotionnaires dont deux seront ordonnés prêtres en

La suite à la page 5.



La suite de la page 4.

décembre de cette année. J'aime à le dire : je tiens mon élan intellectuel du Séminaire, mon endurance de mon passage à l'Université de Ouaga, et la grandeur de mes ambitions de mon aventure à Genève.

« ... le droit africain connaît le mécanisme de dérogation »

SCI : Vous préparez un doctorat de droit dont le thème est «Les états d'exception et la dérogation aux droits de l'homme en Afrique » en cotutelle entre les universités de Genève (Suisse) et de Ouaga II (Burkina). Qu'est-ce qui justifie ces différents choix ?

S.D : La dérogation aux droits de l'homme est un mécanisme qui permet aux Etats, pendant des périodes de crise qui menacent leur existence, de suspendre certaines de leurs obligations en matière de droit de l'homme, pour et le temps de résorber la crise. J'ai découvert pendant mon master en droit des conflits armés et droits de l'homme, que la plupart des systèmes régionaux (interaméricain, européen et même arabe) de droits de l'homme consacrent des clauses de dérogation.

Le système africain (avec la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples) ne consacre pas la possibilité de suspendre les droits de l'homme pendant les situations exceptionnelles de crise. Ce silence est interprété (par la jurisprudence et une partie de la doctrine) comme n'autorisant pas la dérogation dans le système africain. Après certaines recherches

toutefois, ma thèse voudrait soutenir le contraire : le droit africain connaît le mécanisme de la dérogation. Il n'est certes pas uniforme et formalisé dans la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, mais il a une base normative et une réalité.

C'est un sujet qui me permet d'explorer le droit africain de crise ou d'état d'exception aussi bien dans ses aspects de droit interne (constitutionnel notamment) que de droit international, mais aussi de me pencher sur la conjugaison « crise et droits de l'homme » en Afrique et en droit africain.

Je travaille sur cette thématique parce que le droit de crise ou dans la crise me passionne de façon générale, mais aussi parce que le droit africain a de grandes richesses, des spécificités et une philosophie qui méritent d'être toujours davantage révélées. Ces recherches me permettront aussi sans doute de voir comment le droit africain peut contribuer à la résorption des crises en Afrique.

« Mon retour au Burkina Faso n'est sujet à aucun doute »

SCI : Vous êtes le fondateur et le président du Café Juridique de l'Université de Ouagadougou. De quoi s'agit-il et quel est votre rôle à proprement parler ?

S.D : Le Café Juridique est un cadre de débats sur des questions de droit que j'ai mis en place en 2012 avec quelques amis et promotionnaires de la faculté de droit de l'Université Ouaga II. Le Café organise des procès

fictifs et simulés, des débats sur des questions d'actualité juridique, des formations aux différents concours de droit (magistrature, CAPA, etc.). Le but du Café est d'initier et d'intéresser les étudiants au débat juridique et à l'art oratoire et de contribuer à leur donner la passion du droit.

Notre devise au Café est d'ailleurs « Soyons passionnés du droit, soyons la passion du droit ». Le café fonctionne bien ; les petits frères de la faculté de droit assurent avec merveille la relève chaque année.

C'est l'occasion pour moi ici de leur réitérer sans cesse mes remerciements pour leur sacrifice dans ce sens. Mon rôle en tant que président, c'est d'assurer la coordination des différentes activités du Café Juridique.

SCI : Pensez-vous revenir au Burkina Faso, votre pays et mettre vos compétences à la disposition du peuple burkinabè ?

S.D : Même si je ne peux connaître demain, mon retour au Burkina Faso, en l'état actuel de mon esprit, n'est sujet à aucun doute. J'y retournerai une fois bien outillé intellectuellement, puisque telle est la raison de ma présence actuelle à l'extérieur, pour me mettre au service de mon pays. Ce n'est donc qu'une question de temps.

SCI : Un fait triste qui vous pince certainement le cœur est le décès de votre père en fin mai dernier. Quel souvenir avez-vous de votre père ?

S.D : Je garde de mon père plus que de très bons souvenirs. Il nous a

La suite à la page 6.



La suite de la page 5.

armés, mon frère et moi, des valeurs de rigueur, d'abnégation au travail, de courage, de compassion, d'humour et d'amour. J'ai appris de lui que le travail n'est pas labeur mais œuvre et que l'excellence n'est pas une option mais un impératif. C'était mon principal admirateur ; j'étais sa fierté.

C'était un homme courageux, responsable, franc et surtout digne et plein d'humour. Il m'a toujours rassuré que sa bénédiction m'accompagnera et m'a fait la confiance que l'école était aussi une clé de vie. J'ai foi ! Nous avons des projets en commun et j'avais un plan pour rendre ses vieux jours heureux. Mais le temps nous a joué un tour (à nous deux) et la mort en a décidé autrement. C'est ma peine. Mais lui et moi sommes croyants, et savions que certaines

choses ne dépendaient pas de nous. Aussi, je lui ai fait la promesse de rester et faire sa fierté pour l'éternité de sa vie et de son nom. Qu'il repose en paix et me donne la force et la sagesse de poursuivre ses combats.

« *La richesse se gagne, l'avenir s'invente, un destin se forge. Le mot d'ordre tous au travail* »

SCI : Qu'est-ce qui fait alors l'actualité de M. Samson Dabiré ?

S.D : Je suis actuellement concentré pour terminer ma thèse de doctorat, à côté de mes tâches d'assistant d'enseignements et de recherches à l'Université de Genève. J'ai encore quelques projets d'études, mais la principale actualité, c'est de boucler ma thèse dans les meilleurs délais.

SCI : Un mot à l'endroit des jeunes burkinabè et particulièrement les étudiants et scolaires ?

S.D : A la jeunesse burkinabè, aux étudiants et scolaires je leur dis ces mots de l'ancien président béninois, feu Emile Derlin Zinsou (Président de juillet 1968 à décembre 1969 et qui est décédé en fin juillet de cette année) : « *La richesse se gagne, l'avenir s'invente, un destin se forge. Le mot d'ordre tous au travail* ». Alors, courage à nous tous, et que la volonté de bâtir un pays meilleur, qui compte en tant que nation, soit au moins une des choses qui nous tiennent toujours éveillés.

Propos recueilli par Yéro pour SCI



Conseils de la police nationale

Les mineurs, l'alcool et la fréquentation de certains lieux

L'accès, la fréquentation de certains lieux ainsi que la consommation d'alcool par les mineurs constituent un fléau qui prend de l'ampleur dans les grandes villes comme Ouagadougou. C'est pourquoi, il est bon de savoir que :

-L'accès des bars, dancings et salles de spectacles et de distraction est interdit aux mineurs de moins de dix-huit (18) ans non accompagnés de leurs parents ou tuteurs ; cette interdiction ne s'applique pas aux spectacles et distractions spécialement organisés et autorisés pour la jeunesse.

- Est également interdit, le fait, pour un gérant d'établissement de servir de la boisson alcoolisée à un mineur de moins de 18 ans même accompagné par ses parents ou tuteurs.

Division de la Communication et des Relations Publiques de la Police Nationale.



Le Président du Faso satisfait de sa participation à la TICAD VI

Région du Centre



Le Président du Faso, Rock Marc Christian Kaboré.

Le Président du Faso, S.E.M. Roch Marc Christian KABORE a dressé un bilan satisfaisant de sa participation à 6^e TICAD, tenue à Nairobi au Kenya, du 27 au 28 août 2016. C'était à son retour de la capitale kenyane, le 29 août 2016 au salon présidentiel de l'aéroport international de Ouagadougou.

« Nous sommes allés participer à la TICAD VI, qui est la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique qui se déroulait avant, tous les cinq ans et qui est une rencontre

entre le Japon et l'Afrique pour voir quelle est la contribution en terme d'investissements du Japon au développement de l'Afrique. Cette année, le thème a porté sur la diversification économique et l'industrialisation de l'Afrique. Cela a été une occasion de répéter qu'il était important que nous mettons une chaîne de valeurs dans l'exploitation des productions agricoles en Afrique de façon générale. Ce qui signifie que nous devons bénéficier de l'expérience du Japon dans le domaine de l'industrialisation pour effectivement faire la transformation à tous les niveaux de nos produits », a

déclaré le Président du Faso.

Selon le chef de l'Etat, cette rencontre a également été l'occasion de réaffirmer un certain nombre de décisions qui avaient été déjà prises à savoir que la TICAD qui se réunissait tous les cinq ans, se réunira désormais tous les trois ans et de façon alternative. « Il faut noter que la réunion que nous avons eue à Nairobi, est la première du genre en Afrique. Donc, il y aura une alternance chaque trois ans entre l'Afrique et le Japon. Au-delà de ces discussions, il faut souligner qu'il y avait déjà 30 milliards de dollars qui avaient été mis à la TICAD V en faveur

La suite à la page 8.



Activités du Gouvernement

La suite de la page 7.

des projets africains. Nous avons noté que ces montants sont certainement importants en valeur, mais distribuer sur l'ensemble des pays africains, cela devient du saupoudrage qui n'apporte pas véritablement un appui.

Donc, la partie japonaise a estimé qu'il était peut-être important de travailler sur des projets qui sont structurants au niveau sous régional. Ce qui permet à chaque pays de rebondir sur ces projets pour améliorer son développement économique », a expliqué le Président du Faso.

De l'avis du Président KABORE, « cette rencontre a été également l'occasion pour les pays africains de réaffirmer la nécessité que nous ne sommes pas simplement un marché pour le Japon, mais qu'il y ait des possibilités pour les pays africains de vendre leurs produits au Japon. C'est une question qui est fondamentale et qui a été posée lors des discussions. Ce sont des discussions qui se sont déroulées dans un cadre de solidarité internationale et nous avons parlé d'économie, de sécurité internationale, des réformes qui doivent avoir lieu au Nations unies, notamment sur le Conseil de sécurité, etc. ».

« TICAD VI a été également l'occasion pour moi et la délégation qui m'accompagnait de rencontrer des partenaires privés japonais avec lesquels nous avons pu discuter. Nous avons par exemple reçu le maire de

Yokohama, des députés du groupe d'amitié Japon-Afrique.

Je dois préciser qu'au cours de cette TICAD VI, pour la première fois, il y a eu un dialogue entre le secteur privé africain, japonais et les puissances publiques de l'Afrique.

Et régulièrement, dans cette alternance de lieu de tenue de cette rencontre, ce sera l'opportunité pour les uns et les autres de mieux se connaître. Et pour les Japonais, ce sera l'occasion de mieux s'imprégner de la situation en Afrique. Ils veulent bien investir, mais ils souhaitent qu'il y ait la sécurité et l'amélioration du cadre des affaires », a indiqué le chef de l'Etat.

En marge de la TICAD VI, le Président du Faso a rencontré ses compatriotes vivant au Kenya. « Nous avons aussi eu l'opportunité de rencontrer nos compatriotes qui sont à Nairobi. Ils sont environ une soixantaine. Au regard de l'expérience du Kenya dans un certain nombre de domaines, que ce soit dans le tourisme, l'hôtellerie, la connexion internet, et surtout le développement du numérique, ils nous ont fait une série de propositions assez intéressantes pour lesquelles nous avons pris l'engagement d'y réfléchir et de nous rapprocher du gouvernement kenyan pour mieux comprendre l'évolution dans ces différents secteurs.

Je dois dire que ça été une rencontre très intéressante pour nous », a

expliqué le Président du Faso.

« Nous avons également profité de cette TICAD pour rencontrer un certain nombre de chefs d'Etat et en particulier le Président du Kenya, Uhuru KENYATTA. Il nous a adressé une invitation à une date qui sera définie pour visiter son pays et échanger les bonnes pratiques dans les domaines économique, politique et autres », a souligné le Président Roch Marc Christian KABORE.

Au sujet de l'industrialisation dont l'Afrique pourrait bénéficier à travers la TICAD, le Président du Faso a indiqué que « le Japon a déjà une expérience dans le domaine des technologies, de l'industrie de transformation.

Il s'agit pour nous d'arriver à transformer les matières premières comme le coton, le sésame, etc. pour ajouter de la valeur. Dans ce domaine, il serait plus intéressant que nous puissions développer un certain nombre d'activités. Je dois d'ailleurs préciser qu'à cette TICAD, il y avait des membres du secteur privé burkinabè qui ont souvent intervenu au nom de la CEDEAO ».

**La Direction de la Communication de la
Présidence du Faso**

EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





Annonces

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



La déclaration du ministre Alpha BARRY suite à la disparition de l'Ambassadeur du Burkina Faso à Addis-Abeba

Région du Centre

Le Burkina Faso perd un de ses valeureux serviteurs. La déclaration du ministre Alpha BARRY suite à la disparition de l'Ambassadeur du Burkina Faso à Addis-Abeba.

Mesdames et Messieurs,

J'ai le regret d'annoncer le décès de notre Ambassadeur à Addis-Abeba et auprès de l'Union africaine, Monsieur Amidou TOURE. L'Ambassadeur TOURE était âgé de 56 ans et était en poste depuis un an. Mais avant cela, il occupait le poste d'Ambassadeur, Représentant Permanent adjoint toujours à Addis-Abeba depuis 2013. Ce diplomate de 56 ans avait intégré le ministère des Affaires étrangères en 1996.

En ces moments douloureux, j'ai une pensée pour la famille de Amidou TOURE, notamment son épouse et ses deux filles qui vivaient avec lui à Addis-Abeba. J'ai une pensée aussi pour ses collègues qui sont mobilisés depuis hier nuit pour assister et soutenir la famille TOURE et pour les formalités en vue du rapatriement très prochain du corps à Ouagadougou. Cette nouvelle nous affecte tous, Madame la ministre déléguée et moi et tous les fonctionnaires des Affaires étrangères ici à Ouagadougou et dans nos Ambassades et Consuls à travers le monde. Nous nous associons tous au deuil de la famille de notre collègue Amidou TOURE.



Le ministre Alpha Barry faisant sa déclaration.

Je voudrais aussi exprimer les condoléances du Président Roch Marc Christian KABORE, du Premier ministre Paul Kaba THIEBA et de l'ensemble du gouvernement réuni en ce moment même en Conseil des ministres. L'Ambassadeur TOURE était en mission avec nous récemment à Nairobi, il y a donc quelques jours seulement pour le sommet de la TICAD, aux côtés du chef de l'Etat et à notre côté.

Avant cela, nous étions encore

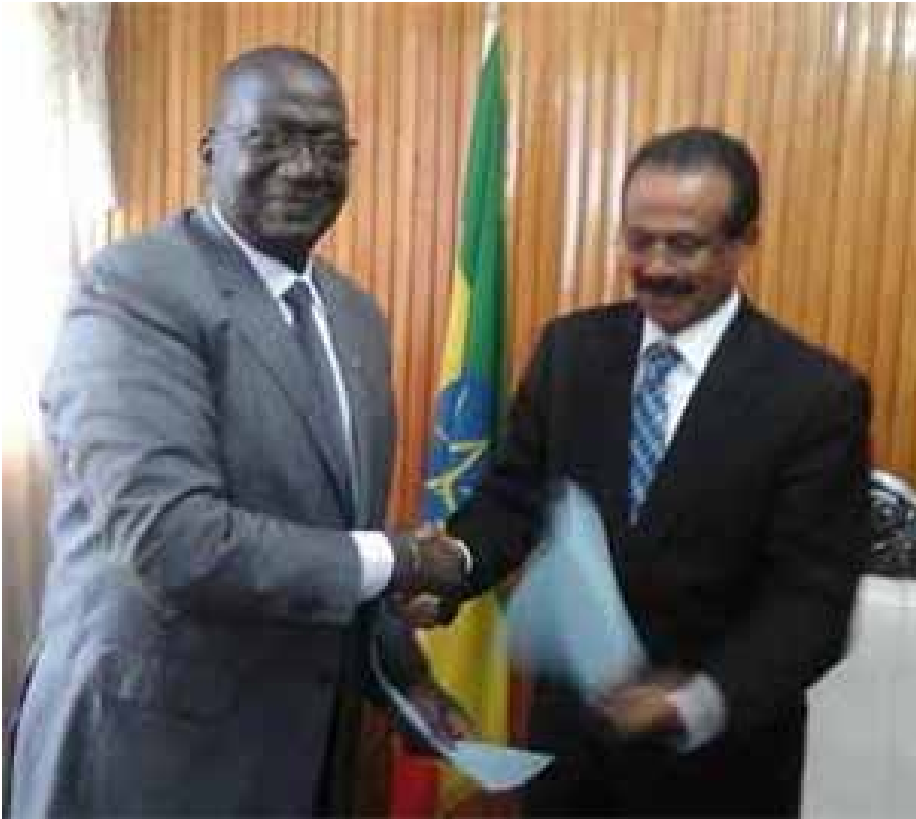
ensemble au mois de juillet à Kigali pour le sommet de l'Union africaine. A toutes ces occasions, l'Ambassadeur TOURE était à la tâche à côté du Président Roch Marc Christian KABORE et à coté de toutes les missions du gouvernement et diplomatiques et il ne donnait aucun signe de fatigue. Il est décédé malheureusement hier, des suites d'une courte maladie. C'était un excellent cadre, un de nos meilleurs cadres, au sein du ministère des Affaires étrangères. Et je voudrais encore lui rendre hommage.

La suite à la page 11.



Activités du Gouvernement

La suite de la page 10.



TOURE Amidou, Ambassadeur du Burkina Faso, à Addis-Abeba, décédé.

Paix à son âme !

Je vous remercie.

Qui est TOURE Amidou, Ambassadeur du Burkina Faso, à Addis-Abeba, décédé le 1er septembre 2016.

A 56 ans, celui qui défendait les intérêts du Burkina Faso à Addis-Abeba en Ethiopie a rendu l'âme laissant derrière lui une famille inconsolable.

Né le 06 décembre 1960, à Bobo-Dioulasso, Amidou Touré effectue ses études primaires de 1966 à 1973, successivement à l'école Saint Paul du Plateau à Abidjan, à l'école

primaire Paspanga B de Ouagadougou et à l'école Koko de Léo où il obtient son certificat d'études primaires. Il poursuit ses études au collège privé « La Volta » d'où il sort avec un baccalauréat série B en 1983. Il intègre en 1985, l'Université de l'Amitié entre les Peuples à Moscou, en Russie où il décroche son diplôme de troisième cycle en Droit international, en 1991.

Fils d'ancien diplomate, Amidou Touré emboîte les pas de son géniteur en intégrant le corps des conseillers des affaires étrangères en 1996 et affecté la même année, à la direction des affaires politiques. Il servira tour à tour, à la direction générale de la

coopération internationale de 1998 à 2000 et à la direction Asie Pacifique et Caraïbes jusqu'en 2001 date à laquelle il fut nommé deuxième conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso auprès de la République de Chine.

De retour de la Chine en 2008, il a été porté à la tête de la Direction des Organisations africaines poste qu'il a occupé jusqu'en 2013 avant d'être promu Ambassadeur, représentant permanent adjoint auprès de l'Union Africaine et de la CEA à Addis-Abeba/Ethiopie.

C'est en juillet 2015 qu'il a été fait Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso auprès de la République Fédérale démocratique d'Ethiopie, représentant permanent auprès de l'Union Africaine et de la Commission économique pour l'Afrique.

Il a plu au Maître de l'Univers, de rappeler à lui, en ce matin du 1er septembre 2016, aux environs de 2h45mns celui qui aura passé 20 années de sa vie à servir avec dévouement et loyauté le Burkina Faso. Le Ministre des Affaires étrangères, Alpha Barry et l'ensemble de son personnel présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille éplorée!

Que la terre libre du Burkina Faso lui soit légère !

DCPM/Affaires étrangères



Jobs Campus



Avis de recrutement

Poste : ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE (FRANCAIS / ANGLAIS)

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Assistanat de Direction, Secrétariat

Niveau(x): BAC+2, BAC+3, BAC+4

Expérience: 3 ans

Lieu: ABIDJAN

Date de publication: 01/09/2016

Date limite: 12/09/2016

- **TANASA LUBRIFIANTS recrute ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE (FRANCAIS / ANGLAIS)**

Description du poste

Vous serez chargée de :

- Réceptionner et suivre les courriers, notes, mails et fax (externes et internes) : enregistrement quotidien dans le logiciel des correspondances entrantes et sortantes, suivi du courrier, relancer, respecter les délais.
- Rédiger des courriers, mails,

compte-rendu, rapports, ...

- Assurer la diffusion et la circulation de l'information auprès des personnes concernées.
- Contrôler les courriers de la direction avant présentation à la signature du Directeur général,
- Respecter la charte qualité.
- Gérer le classement et l'archivage
- Organiser les réunions de travail.
- Tenir les agendas électroniques du DG.
- Gérer les déplacements, les frais de déplacements.
- Préparer, centraliser les dossiers afférents aux réunions et rendez-vous.
- Apprécier et gérer les urgences, organiser les priorités.
- Gérer les appels téléphoniques : recevoir, filtrer, renseigner, transcrire les messages, réorienter l'interlocuteur
- Travailler en transversal avec l'ensemble des équipes

Profil du poste

Formation : BAC+2/3 Assistanat de direction, secrétariat

- Nombre d'années d'expériences : 3 ans
- Nombre d'années d'expériences

dans la fonction : 2 ans minimum

COMPETENCES SPECIFIQUES

- Maîtrise des logiciels Word, Excel, Outlook, et Powerpoint
- La maîtrise de l'anglais serait un atout

Qualités requises pour ce poste :

- **D i s c r é t i o n**,
- Qualités relationnelles,
- Disponible, rigoureux, organisé et méthodique;
- Proactive, autonome et dynamique
- Capacités d'organisation,
- Capacité à travailler en équipe et sous pression

NB: ETRE OBLIGATOIREMENT BILINGUE (FRANCAIS / ANGLAIS)

Dossiers de candidature

ENVOYER VOTRE CV ET LM à recrutements@tanasalub.com

contact: 20216998/78000011 /40844040



Avis de recrutement

Poste : JEUNES TALENTS

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Logistique/ Transport, Commerce/Ventes, Communication, Marketing, Ressources Humaines, Génie Civil/Travaux publics, Electromécanique, Electrotechnique/Electricité, Maintenance des Systèmes de Production, Chimie, Industrie Agro-alimentaire, Finances/

Comptabilité

Niveau(x): BAC+4, BAC+5

Expérience:

Lieu: Abidjan

Date de

publication: 01/09/2016

Date limite: 13/09/2016

Notre programme de développement de Jeunes Talents se bonifie.

- **Venez expérimenter l'excellence !**

- Vivo Energy Côte d'Ivoire, l'entreprise qui commercialise les produits Shell en Côte d'Ivoire, est fière de lancer la cinquième édition de son programme de développement de Jeunes Talents.

- Depuis Décembre 2011, date de lancement du Programme

La suite à la page 13.



Jobs Campus

La suite de la page 12.

de développement de Jeunes Talents, nous avons suivi, facilité l'intégration en entreprise et développé les compétences de tous nos Jeunes Talents à travers un accompagnement sur mesure, qui caractérise notre programme.

- Nous vous offrons cette année encore, l'opportunité de vivre comme vos prédécesseurs cette expérience unique dans une entreprise ambitieuse, appliquant des standards internationaux.
- Si vous répondez aux critères suivants :
- 27 ans au plus au 31 décembre 2016 ;

- Diplômes (BAC+4/5) datant de moins de 2 ans dans les corps de métiers suivants: Commerce, Ventes, Finances, Achat, Approvisionnement Logistique et Transport, Ressources Humaines, Communication, Marketing, Ingénierie en Gestion des Risques Techniques et Environnement (HSSE), Ingénierie en Génie Civil, Electromécanique, Chimie, Maintenance ;
- Brillant(e), dynamique, passionné(e), motivé(e), faisant preuve d'esprit d'équipe.
- Alors, envoyez-nous votre CV afin de rejoindre une compagnie de valeurs

et d'évoluer dans un environnement de travail stimulant.

- Vos lettres de motivation et vos CV seront reçus adresse suivante :

jeunestalentsci@vivoenergy.com au plus tard le 13 Septembre 2016 inclus.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

Vous devrez obligatoirement préciser en objet le domaine/ corps de métier pour lequel vous soumettez votre candidature.

Vivo Energy Côte d'Ivoire est une société qui offre l'égalité des chances à tous les candidats et sera donc heure de traiter toutes les demandes avec équité.

Avis de recrutement

Poste : Nigeria - Chef de Mission

Description

Lieu: Abuja, Maiduguri [si les domaines possibles, accessibles des États du nord-ouest (Yobe, Borno, Adamawa, Gombe)] Date de début: 15/07/2016 Durée: 6 mois

A propos de la mission:

Solidarités International (SI) n'a pas été actif au Nigeria dans le passé et a donc une expérience limitée dans le pays. SI a envoyé une première équipe d'exploration au Nigeria (États du Nord-Est) pendant trois semaines en Avril. Une présence continue des cadres supérieurs a été maintenue depuis la mi-mai dans



l'Etat de Borno et Abuja. En outre, l'enregistrement SI au Nigeria est en cours avec l'aide d'un avocat local.

SI stratégie d'urgence à trois pattes:

Une intervention multisectorielle dans les salles les plus vulnérables / quartiers de la ville de Maiduguri et périphérie: axée sur les personnes déplacées dans les communautés d'accueil et inspiré de l'approche «de voisinage», cet axe permettrait la mise en œuvre de la non-couverture, l'aide de la vulnérabilité et axée sur la zone-mesure. Sur scène plus tard, cette approche pourrait également passer à un soutien précoce de récupération.

Une capacité d'urgence multisectorielle d'évaluation dans

les zones gouvernementales locales à distance (AGL): RRM-inspiré, et en prenant en considération l'état de Borno liées situation de sécurité et d'accès, cet axe permettrait la fourniture de béton, réponse-dimensionnement des données orientées vers la communauté humanitaire, en forte coordination avec la cartographie et de coordination des acteurs (base de données OCHA, OIM, Intersos base de données de cartographie interactive).

mécanisme de réponse rapide des personnes déplacées des camps comme à l'extérieur Maiduguri: suite à l'axe d'évaluation, SI vise à couvrir les besoins de base des poches de populations déplacées et non déplacées dans Borno LGAs

La suite à la page 14.



Jobs Campus

La suite de la page 13

les plus touchés, dans l'achèvement de la couverture d'un tir actuelle du CICR.

Organisation de la mission

La mission a une coordination basée à Abuja, composé d'un chef de mission, un coordinateur administratif et un coordonnateur du programme. Le projet sera basé à Maiduguri et mis en œuvre par un gestionnaire de projet expatrié, avec un coordinateur de terrain, ainsi qu'un support d'un mois à partir d'un coordonnateur de REPAS. L'équipe de soutien sera composé à Maiduguri d'un administrateur et un coordinateur logistique.

A propos de l'emploi

Le chef de mission est le représentant officiel de Solidarités International dans un pays ou dans une partie d'un pays en fonction de la découpe a décidé.

S/Il est en charge du bon déroulement de la mission.

S/Il propose une stratégie de mission, en fonction du contexte géopolitique et humanitaire, et assure sa mise en œuvre une fois qu'il a été validé.

S / Il surveille les projets, veillant à ce qu'ils progressent conformément à la charte Solidarités International et le respect des procédures internes et contractuelles.

S / Il mobilise les ressources matérielles et financières nécessaires pour les programmes à exécuter efficacement et supervise l'administration de ces ressources.

S / Il coordonne les équipes en place et assure leur sécurité sur la mission.

S/He is the direct liaison for Solidarités International HQ.

Contexte spécifique du poste:

SI trois stratégie opérationnelle pliée est divisée a été pensé pour adapter à l'évolution du contexte et de l'accès. Il permettra d'équilibrer une intervention directe dans les zones accessibles (Maiduguri de la ville) et les opérations à distance à travers un réseau de collaborateurs en AGL non couverts extérieurs, avec des mouvements ad hoc potentiels des expatriés sur place, seraient les conditions de sécurité le permettra pas.

Cette stratégie prend en compte les contraintes de compte d'accès, les restrictions de sécurité, les questions de logistique et de la sensibilité des différentes parties prenantes.

Dans cette phase d'ouverture et opérationnalisation, le chef de mission sera d'ancrer la présence SI au Nigeria le long de 3 priorités:

Superviser et encadrer la mise en œuvre de la première ronde d'opérations dans l'Etat de Borno, selon les normes humanitaires SI. Le chef de mission sera spécifiquement garantir l'approche participative et l'inclusion communautaire de l'intervention.

Développer l'accès et la sensibilisation des équipes SI dans les zones non couvertes de l'Etat de Borno, y compris à travers les relations et les négociations avec toutes les parties prenantes.

Développement de la visibilité et de la représentation SI au sein des plates-formes de coordination, les clusters et la communauté des donateurs.

Le chef de mission devra réajuster la stratégie opérationnelle en fonction des évolutions contextuelles, et de maintenir une forte coordination interne avec la mission SI au Cameroun (Yaoundé et du Nord Cameroun) et de la représentation

au Tchad (Ndjamena), dans le but de développer conjointement une humanitaire régionale stratégie.

Votre profil

Formation et expérience

niveau des études supérieures post dans la gestion de projet humanitaire et / ou sciences politiques

Minimum 2 ans d'expérience en tant que chef de mission

expérience en tant que coordinateur de terrain souhaitable

Expérience dans la mission d'ouverture et de contexte d'urgence hautement souhaitable

Connaissances et compétences techniques

Expertise en matière de gestion de l'accès humanitaire est une condition préalable

Bonne connaissance sur le cycle de gestion de projet, de la conception à la surveillance

Bon et l'écriture éprouvée et parlait anglais sont nécessaires

Les compétences transférables

Les compétences transférables dans le programme apprécié

Bonne connaissance et l'expérience de la région du bassin du lac Tchad apprécié

Qualités:

Représentation, communication et les relations interpersonnelles

Anticipation, la prise de décision et l'initiative des capacités

capacité de travail Grande et gestion du stress

Capacité à travailler dans des environnements complexes et volatils

La suite à la page 15.



Jobs Campus

La suite de la page 14.

Processus de demande

S'il vous plaît envoyez-nous votre CV et lettre de motivation en anglais. seules les demandes CV ne seront pas considérées.

NB: La vacance peut fermer avant la date limite. Merci de votre compréhension

Abuja conditions de vie

Abuja est la capitale fédérale du Nigeria. Il est situé dans le centre du Nigeria dans le Territoire de la capitale fédérale (FCT). Le climat est classé comme tropical humide et sec avec une saison chaude des pluies d'Avril à Octobre et une saison sèche chaude entre Novembre et Mars.

Hébergement à Abuja est dans l'hôtel avec accès Internet, restaurant, AC, eau chaude et un service de blanchisserie. Il n'y a pas de bureau pour le moment, mais le travail peut être fait à partir de l'hôtel ou dans l'un des nombreux bars tranquilles avec connexion Internet présent dans la ville.

Le niveau de menace pour la sécurité est très limitée dans Abuja et la ville ne connaît pas les mêmes problèmes que les autres zones urbaines du Nigeria. Principaux risques sont

accident de la route, en raison de la conduite rapide et pas très disciplinée, et le paludisme. La criminalité est très faible et la communauté des expatriés est pas identifié comme une cible spécifique.

secteur humanitaire étant petit à Abuja, la vie d'expatrié humanitaire limitée, mais d'autre part, la vie sociale externe peut être très agréable grâce à la menace de sécurité faible et la présence de plusieurs restaurants, bars, parcs, clubs, gymnase et des piscines.

Nous offrons

SI vous offrira:

Un emploi salarié: selon expérience de € 2.300 brut par mois, plus 10% l'allocation de congé annuel payé par mois, et un mensuel Per Diem de 750 USD.

La couverture sociale et médicale: Expatriés bénéficient d'un forfait d'assurance qui rembourse toutes les dépenses de soins de santé (y compris les frais médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires et les frais ophtalmologiques, rapatriement) et un système de protection sociale, y compris les risques de guerre. vaccination essentielle et de traitement antipaludique coûts sont

remboursés.

Pour de plus amples informations sur le SI, s'il vous plaît consulter notre site web: <http://www.solidarites.org/en/>

Contact: Pauline carterie, Recruitment & Officer Suivre Up

Fonctions :Communication, Coordination, Gestion de projet, Encadrement, Direction, Etudes, Recherche, Organisation, Administration, Ressources Humaines, Technicien spécialiste

Activités :Agriculture, Environnement, Appui institutionnel, Décentralisation, Autre, Droit, Economie, Finance, Administration, Génie civil, Hydraulique, Informatique, Communication, Logistique, Mécanique, Ressources Humaines

Pays :Afrique, Nigeria

Contrat CDD

Postuler en ligne https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=PULFK026203F3VBQB6G8N8NX4&nPostingTargetID=18207

Date de fin de validité 01/10/2016

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)

Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UUB)

Ecole Supérieure Polytechnique de Kaya (ESPK)



OFFRES DE FORMATIONS



1. Filières techniques professionnelles :

- ▶ Génie Civil, Option Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- ▶ Génie Electrique et Informatique Industrielle, Options Réseaux Electriques et Energies Renouvelables (REER), Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT) ;
- ▶ Génie Hydraulique Rural, Option Systèmes Irrigués (SI)

Niveau d'entrée :

- Bac C-D-E-F2-F3-F4 et Bac Pro (1ère année)
- DUT – BTS ou équivalent (année de Licence) ;

2. Filières commerciales :

- Finance/Comptabilité ;
- Marketing et Gestion Commerciale

Niveau d'entrée : Bac A - C-D-E-G1-G2 + Bac Pro

Diplômes délivrés : DUT et Licence Professionnelle

Ces filières sont également ouvertes aux professionnels. En cas de besoin, prendre attache avec la direction des études :

71 69 30 15 / 78 85 44 03/71282980/78968170

Inscriptions pour toutes les classes de la 1ère à la 3ème année de licence : à partir du 1er juillet 2016 de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2016

Si option Internat : 72 chambres individuelles et de 48 chambres doubles.

Programme de la rentrée :

- Jeudi 29 septembre 2016 : rentrée des internes
- Vendredi 30 septembre – samedi 1er octobre 2016 : session de rentrée pour tous
- Lundi 03 Octobre 2016 : Début des cours

Contacts pour tout renseignement :

24 45 22 22/24 45 23 23/70 42 81 29/78 44 27 29/61 84 69
09/78 85 44 03

e-mails : gregbalma81@gmail.com ; majojya@gmail.com ; loyaraviniyves@gmail.com

Site web ESPK: www.espkaya.com



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*

Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01

Tél. : 00226 20954746

Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/ +226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](https://www.skype.com)



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

03 09 2016 AU 10 09 2016 Groupe 2

AEROPORT	22625314222	NAYYIRA	22625481841
AMARO	22625343328	NEIMA	22625355682
AR RAHMA	22625350986	NEMADIS	22625373041
AUGUSTINE	22625376100	PROGRES	22625430162
BARK WENDE	22625408590	PROVIDENCE	22625318648
CITE AN	22625331966	ROOD WOOKO	22625308890
BOULMIOUGOU	22625431268	SCHIFFEY	22625402742
DAPOYA	22625313201	SIGRI	22625412148
DELWINDE	22625367280	SUD	22625384282
FLAYIRI	22625407344	TALBA	22625362225
FASO	22625381929	TANKO	22625351557
HAMDALAYE	22625343694	UNIVERS	22625419965
HEERA	22625316610	WATI	22625260053
JABNEEL	22625447870	YOBI	22625311630
JOURDAIN	22625360686		
KARPALA	22651292503		
KOULOUBA	22625311918		
MARTIN	22625508459		
METEBA	22625335333		

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info
Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba
- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigrane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poüda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjoman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA
Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Test d'entrée en 1ère année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnelle, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO www.univ-ouaga.bf.

Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

^{/kk}
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Recrutement en 1^{ère} année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1^{ère} année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1^{er} au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



Annonces

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/4 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



COLLEGE HORIZON INTERNATIONAL

COLLEGE HORIZON INTERNATIONAL



PRESENTATION GENERALE

Le Collège Horizon International est un complexe scolaire d'enseignement général. Au primaire et au secondaire, un accent particulier est mis sur l'enseignement de l'anglais.

Des **salles de classes climatisées**

Un **déjeuner offert à midi** (maternelle et secondaire)

Des **cours supplémentaires pour les candidats** aux (CEP – BEPC – BAC) Après l'obtention du BAC le service d'orientation facilite l'accès aux universités internationales : Canada, USA, Turquie, Angleterre, France etc.



INTERNAT GARÇONS ET INTERNAT FILLES

Des **chambres climatisées**, des lits confortables
Un suivi régulier du travail individuel

ECOLE PRIMAIRE : de 7h30 à 13h30
Deux enseignants dans chaque classe
Un goûter consistant à 10h30

COMPLEXE SCOLAIRE HORIZON INTERNATIONAL

RESULTATS BAC D 2016 : 100%

8 MENTIONS TRES BIEN

SECTION FILLES BAC D: 100%

SECTION GARÇONS BAC D : 100%

INTERNAT BAC 100%

INTERNAT BEPC 100%

BEPC 2016 : 92% RIGUEUR-TRAVAIL-EXCELLENCE



ECOLE MATERNELLE : de 7h00 à 17h00

Une hors section, à partir de 2 ans.

Des **salles climatisées** (classe, jeux, repos)

Trois (03) repas quotidiens

(goûter consistant à 10h ; déjeuner à 12h ; goûter léger à 16h).

Classe spéciale : CP UNIQUE

Deux monitrices dans chaque classe



Adresse : 01 BP 1193 OUAGADOUGOU 01 –
OUAGA 2000 (Derrière L'ambassade des Etats-Unis)

Contacts : 78 04 12 99 / 79 60 49 94 / 70 38 80 41 /
25 45 72 72 / 25 35 68 68 / 78 04 12 99

Facebook: CollegeHorizon FillesOuaga
CollegeHorizon MaternelleOuaga



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRS/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises (M2)

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises a pour objectif de :

- Favoriser l'acquisition et l'approfondissement des bases fondamentales du droit des affaires et l'acquisition des méthodes de travail et d'un savoir faire technique qui soit de nature à permettre au futur juriste professionnel (avocat ou juriste d'entreprise) d'assurer lui-même l'actualisation et l'évolution de ses connaissances tout au long de sa vie professionnelle.
- Adapter les méthodes pédagogiques à chaque spécialité, centrées sur les méthodes de rédaction et d'argumentation (rédaction de clauses contractuelles, notes de synthèse, consultations juridiques, plaidoiries), la maîtrise des différents types de contentieux, la recherche documentaire.

- Préparer aux métiers de juriste d'entreprise ou de conseil en droit des affaires, avec une ambition : «améliorer la performance juridique de l'entreprise».

Modules de formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir.

Les enseignements sont assurés par des professeurs de rang magistral ou des spécialistes réputés, avec leurs assistants, et provenant aussi bien des universités que des milieux professionnels.

Conditions d'accès à la formation

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprise est un diplôme juridique. L'étudiant doit être titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Ouaga II, de toute autre université, ou d'un titre jugé équivalent.

Une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une entreprise publique ou privée serait un atout.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

- Frais de formation : 1.200.000 f CFA payables en deux tranches.
 - 1ère tranche : 700.000 f CFA avant le 30 novembre 2016
 - 2ème tranche : 500.000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature

adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la maîtrise ou au M1 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.
- Un protocole de recherche précisant clairement le thème indicatif du rapport envisagé.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscription administrative : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 31 juillet 2017
- Dépôt des rapports : 30 octobre 2017
- Soutenance des rapports : novembre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

**Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**

**Pr François de Charles OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Master 2 «Droit et Politiques de l'environnement »

Master international de l'Université Senghor (Egypte) et de l'Université OUAGA II (Burkina Faso)

Le Président de l'Université OUAGA II et le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie informent le public du recrutement de la troisième promotion d'étudiants du Master 2 « Droit et Politiques de l'Environnement » organisé à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce master 2, organisé en partenariat et en codiplomation par les deux universités, se veut pratique, opérationnel et vise à former des praticiens de haut niveau pour une meilleure mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains.

Le programme est réservé aux titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de master en droit ou science politique délivré par une institution reconnue (Etat, CAMES...).

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formations initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

• **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**

• **Début de cours : 11 janvier 2017**

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016

Date limite de paiement (2ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016

Date limite de paiement (3ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA, le 15 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

IUFIC : (00226) 25 40 94 04

Renseignement : iufic@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : ital@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Rectorat

Tel (203) 48 43 504 ou 48 43 374

Fax : (203) 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org

Direction de la Décentralisation, des Campus Senghor et des Partenariats

jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMA-
TION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES



Le Ministre

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016- 000677/MESRSI /SG/CIOSPB/
DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 2nd cycle en Afrique

Objet : Informations relatives aux bourses nationales de 2nd cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 2nd cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis a l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/ MESSRS /MEF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 2nd cycle sont attribuées, dans la limite du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un BTS, d'un DTS, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'un DUT ou d'une licence, avec au moins la mention « assez bien »,
- Avoir 26 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et de correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Toute demande de bourse de 2nd cycle doit recueillir l'avis de l'université du postulant avant l'examen du dossier par la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES)

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée a 200f CFA (timbre fiscal) adressée a monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation. Cette demande doit porter sur sa troisième page, les avis des supérieurs hiérarchiques (Chef de département, Directeur d'UFR , d'Institut ou d'Ecole, Président d'Université) du postulant et la décision du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sur

la quatrième page ;

- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité burkinabè
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestation des diplômes) :
- Du baccalauréat, du DUT/DTS /BTS, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- Des relevés de notes des deux (02) OU trois à (03) dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de motivation

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant du diplôme de DUT/ DTS BTS, de licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

Les Candidats déjà titulaires de la maitrise ne sont pas éligibles à la bourse nationale de second cycle.

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016.

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



Le Ministre

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016-000678-MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle en Afrique

Objet : informations relatives aux bourses
nationales de 3e cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis à l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/MESSRS/MEF/MF-PRE/MJE du 30decembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement.

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un master il de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants s relevant du système LMD ;
- Avoir 28 ans au plus

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbre a 200F CFA timbre fiscal adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation.
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité burkinabè ;

- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (05) cinq pages maximum ;
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou de 2nd cycle en dehors du Burkina Faso ;
- Une lettre de motivation ;

Les candidats titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.

Il est de rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la complétion que les candidats remplissant les conditions et disposant de la maîtrise ou du master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES).

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016

**P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**



Annonces

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03